

Association Vélo

5, avenue Collignon

31200 Toulouse

Tel : 05 34 30 94 18

Courriel : toulouse@fubicy.org



Pour le développement du cyclisme urbain

Questions de l'Association Vélo aux candidats aux élections régionales de mars 2010

Quelle politique cyclable conduirez-vous si vous êtes élu au Conseil Régional Midi-Pyrénées ?

Voici une liste de thèmes d'actions sur lesquels nous souhaiterions connaître votre position et vos engagements de la manière la plus détaillée possible (financements, calendrier d'action) :

1- Intermodalité train + Vélo

1.1- Maintenir l'offre de transport des vélos dans tous les TER, en l'augmentant les fins de semaine et sur les destinations touristiques

1.2 - Développer l'offre TER & vélo en multipliant dans les gares les points d'accrochage vélo, les parcs vélo sécurisés, les consignes automatisées. En particulier, ouvrir rapidement un parking à vélo sécurisé d'importante capacité à Toulouse-Matabiau

1.3 - Soutenir l'implantation et contribuer au fonctionnement de station vélos (location de vélos) dans les gares TER

1.4 – Accélérer l'expérimentation actuellement en cours sur la ligne Toulouse-Mazamet et adopter un plan régional ambitieux de services vélo en gare

1.5- Développer les pistes ou bandes cyclables de rabattement vers les gares (par des cofinancements)

2- Promotion du vélo comme mode d'accès aux lycées

2.1 – Développer des parcs de stationnement vélos, clôturés, couverts, gratuits, sécurisés et ouverts à tous les intercourts à l'intérieur de tous les lycées de la région

2.2 - Initier/faciliter des opérations de promotion de l'usage du vélo dans les lycées. Déployer à chaque rentrée scolaire dans tous les lycées une campagne de communication pour l'usage du vélo

2.3- Développer les pistes ou bandes cyclables de rabattement vers les lycées (par des cofinancements)

2.4- Nommer un correspondant vélo dans tous les lycées

3- Promouvoir le développement des Véloroutes et Voies Vertes par l'adoption d'une politique et de financements

3.1- Elaborer un Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes pour accélérer leur développement. Ce dernier doit s'inscrire dans le schéma national, prendre en compte les projets des départements, et déterminer l'ensemble des axes régionaux prioritaires.

3.2 – Adopter une politique de soutien financier aux aménagements de Véloroutes et Voies Vertes qui s'inscrivent dans les axes régionaux prioritaires du Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes.



Pour le développement du cyclisme urbain

Un taux de co-financement supérieur ou égal à 30% est demandé

3.3- Adopter une politique particulière pour développer la Véloroute des Deux-Mers, par une action inter-régionale forte d'aménagement (signalétique commune) et de promotion (information)

4- Intégrer le vélo dans la politique régionale du tourisme

4.1- En adoptant une politique de développement des Véloroutes et Voies Vertes (point 3)

4.2- En soutenant une politique de labellisation-vélo des prestataires touristiques régionaux

4.3- Communiquer sur les VVV régionales et les prestations labellisées associés (site internet dédié, plaquette de présentation,...)

4.4- En soutenant l'aménagement de parcs de stationnement pour vélo dans tous les sites touristiques de Midi-Pyrénées (par des co-financements)

5- Adopter une politique de promotion-communication en faveur du vélo comme mode de déplacement

5.1- Participer aux campagnes de promotion des modes doux et du vélo menées dans les Départements et autres collectivités locales

5.2- Participer et contribuer à l'organisation d'une semaine annuelle du vélo dans les agglomérations de la région, et notamment soutenir l'opération « Allons-y à vélo » (AYAV) qui a lieu dans l'agglomération Toulousaine ainsi qu'à Tarbes, et favoriser son « essaimage » dans la région. Déployer AYAV dans tous les lycées de la région, notamment en lançant un grand concours régional récompensant le lycée ayant la plus forte utilisation du vélo durant la semaine et celui ayant l'initiative innovante la plus singulière autour de l'usage du vélo

5.3- Soutenir les actions de promotion du vélo et d'information sur la sécurité à vélo menées par les associations de cyclistes urbains (FUBicy) et de cyclistes de loisirs (FFCT)

5.5- Soutenir le développement et contribuer au fonctionnement de la Maison du Vélo de Toulouse

5.6- Renforcer le partenariat avec l'Association Vélo Toulouse (délégation régionale AF3V) et les autres délégations AF3V dans les départements de la région. Désigner un correspondant vélo au Conseil Régional

5.7- Continuer le développement du Plan de Déplacement d'Administration pour le personnel du Conseil Régional

5.8- Inciter les entreprises de la région à mettre en place des Plan de Déplacement d'Entreprises ambitieux

Cette liste n'est pas limitative.

Vous pouvez nous communiquer tous les projets de votre équipe qui ont pour but et/ou pour effet de développer les déplacements à bicyclette dans la région, aussi bien pour les déplacements utilitaires que pour les loisirs et le tourisme.